

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, mercredi 05 juillet 2023 à 18h30 à la Mairie sur convocations individuelles adressées le 28 juin 2023.

ORDRE DU JOUR :

- Convention Association Gaspard et Luna – Stérilisation chats
- Décision Modificative n°1
- Demande d'aide aux territoires
- Comptes rendus de réunion
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Gérard GIONO, Christian PONARD, Jean-Michel GABET, Catherine CORNIER, Franck GUILLOT, Hubert MARTIN, Guy SCHENCK

Secrétaire de séance : Hubert MARTIN

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil Municipal du 16 juin 2023.

- Convention Association Gaspard et Luna – Stérilisation chats :

L'association Gaspard & Luna propose à la commune une action déterminée en vue de lutter contre toute prolifération de la population féline errante sur son territoire. Le Conseil Municipal décide de lancer une campagne visant à lutter contre la prolifération des chats et prend acte du coût de l'opération, fixée à 325 € pour le traitement de 10 animaux

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Décision Modificative n°1 :

Le budget communal laisse apparaître une absence de crédit au chapitre 73.

Il convient de combler cette imprévision de crédit afin d'honorer le remboursement d'un trop perçu sur la taxe d'habitation. Le Conseil Municipal décide d'ouvrir un crédit de 2 800€ au compte 739118 et dit que ce crédit sera compensé par un prélèvement d'un même montant au compte 60633.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Demande d'aide aux territoires :

La Municipalité, souhaite mettre en place une aire de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans.

Plusieurs entreprises ont été contactées mais une seule a donné réponse. L'entreprise HUSSON située à Saint-Germain du bois (71) a été retenue pour l'élaboration du projet. Le coût des travaux est évalué à la somme de 25 133.60€ HT. De plus, plusieurs entreprises ont été contactées pour l'élaboration d'un devis concernant les travaux de terrassement (non compris dans le devis de l'entreprise HUSSON). L'entreprise SAS Haras de Sorne TP a été retenue. Le coût des travaux est évalué à la somme de 3989.80€ HT. Soit un coût total de l'ensemble des travaux de l'aire de jeux s'élevant à 29 123.40€ HT. Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de solliciter toutes les aides financières extérieures.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

Réunion Syndicale du SIDEC : Franck GUILLOT : Présentation du rapport d'activité 2022. Utilisation de drones par le SIDEC pour repérage des isolations et de l'état des toits.

Scot : Monique PYON et Hubert MARTIN : Séminaire de préparation du SCOT III du Pays lédonien, présenté sous la forme d'ateliers participatifs. Les participants ont eu le choix de travailler sur plusieurs thématiques comme l'agriculture, la forêt et l'alimentation ou encore l'aménagement du territoire, l'habitat, la mobilité et le cycle de l'eau.

Questions diverses :

Travaux Rue de la Liberté : Le commencement des travaux est prévu le lundi 10 juillet 2023 pour une durée d'un mois.

Chemin : Le Conseil propose de nommer le chemin qui dessert la zone d'activité. Celui-ci retient « Chemin de la Pépinière » (délibération au prochain Conseil).

Conseil Municipal : Prochain Conseil prévu début septembre

Séance levée à 20h30.

Le secrétaire de séance Hubert MARTIN

